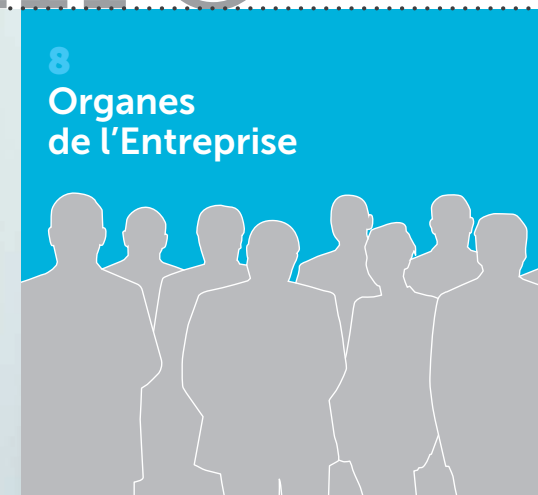


**GROUPE
POST
LUXEMBOURG
RAPPORT
ANNUEL
2013**



Sommaire





2013 a été une année exceptionnelle à plus d'un titre. Elle a été celle du changement de nom de POST, qui est le couronnement d'une nouvelle dynamique de l'Entreprise à la recherche de nouvelles opportunités et d'un redéploiement des ressources de l'ensemble du Groupe. C'est aussi l'année du recentrage sur le client qui est au cœur des préoccupations de l'Entreprise.

Je ne peux, en tant que président du Conseil d'administration, qu'être fier de l'énorme travail réalisé ensemble avec la direction, le management, les partenaires sociaux et, surtout, les collaboratrices et les collaborateurs de Déi nei POST.

SERGE ALLEGREZZA

Président du Conseil d'administration

Nous avons **une vision à long terme** pour nos métiers

Quel est votre regard sur 2013 ?

2013 a été l'année du lancement de notre nouvelle identité visuelle, de notre nouveau nom. Très visible à l'externe, ce rebranding reflète bien la nouvelle stratégie d'entreprise que nous avons arrêtée en avril 2013. Cette stratégie permettra de mieux nous positionner dans chacun de nos trois métiers et de ce fait, de les pérenniser. Des réorganisations importantes ont été menées au niveau de nos métiers et de nos services internes. Au cours des derniers mois, nos collaborateurs et collaboratrices ont fait preuve de beaucoup de flexibilité et de disponibilité face à ces changements et je les en remercie.

Comment se positionne POST sur un marché postal libéralisé depuis le 1^{er} janvier 2013 ?

La baisse des volumes du courrier — entre 2 et 3% en 2013 — pèse sur notre chiffre d'affaires postal en recul de 1,4% par rapport à 2012. Pour renverser la tendance, nous allons chercher des opportunités au niveau de la logistique et des colis — marché en forte croissance — et développer de nouveaux services liés aux personnes. Ne passons-nous pas chaque jour devant chaque maison du pays ? Le facteur présente toujours un contact social fort. Le lien qui est au cœur de notre nouvelle identité visuelle est aussi ce que nous avons de plus cher dans la relation que nous entretenons avec nos clients.

Qu'en est-il des autres métiers ?

Les taux d'intérêt bas mettent à mal notre modèle de services financiers postaux. Ce qui nous pousse à chercher un partenaire mais il n'est en aucun cas question de nous séparer de cette activité. Nous avons bon espoir de concrétiser cette mission avant fin 2014. Au niveau télécom — métier qui compte pour deux tiers de nos revenus — nous voyons nos rentrées diminuer avec les différentes baisses de tarifs même si on note un accroissement important du trafic data mobile et des raccordements large et très large bande. Nous avons comme ambition d'évoluer vers un acteur ICT polyvalent, couvrant tous les besoins IT et télécoms de nos clients professionnels. Une ambition que nous sommes prêts à relever avec nos filiales.

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour toujours mieux servir vos clients ?

Simplifier la vie de nos clients est une priorité. Nous travaillons pour améliorer l'accueil et l'encadrement de nos clients. Un exemple est l'introduction d'un numéro d'appel unique, le 8002-8004. Nous continuons à investir dans la qualité de notre réseau en fibre optique plusieurs dizaines de millions d'euros par an afin de répondre aux besoins de connectivité croissants de nos clients. 95% des ménages au Luxembourg profitent de notre couverture Internet très haut débit, ce qui nous place dans le peloton de tête européen. Lancé fin 2013, notre réseau mobile 4G couvre les zones les plus peuplées du pays et sera encore étendu. Au niveau postal, les nouvelles habitudes de consommation de clients nous poussent à mener une réflexion globale sur notre réseau de 110 points de vente et nous ont incités en 2013 à développer nos points PackUp 24/24, permettant de retirer ses colis à toute heure.

Quel sera, selon vous, la clé de la réussite de POST en 2014 ?

2013 a été une année charnière : nous avons maintenant une vision à long terme pour nos métiers. En 2014, nous allons vérifier si les décisions que nous avons prises ont été les bonnes et si les réorganisations internes ont des répercussions positives sur le développement de nos activités. L'innovation sera un facteur clé de succès pour tous nos métiers qui nous permettra de développer des opportunités et de nous différencier de la concurrence. Nous avons énormément d'atouts au sein de notre Groupe. À nous de les faire converger et d'en faire profiter nos clients.

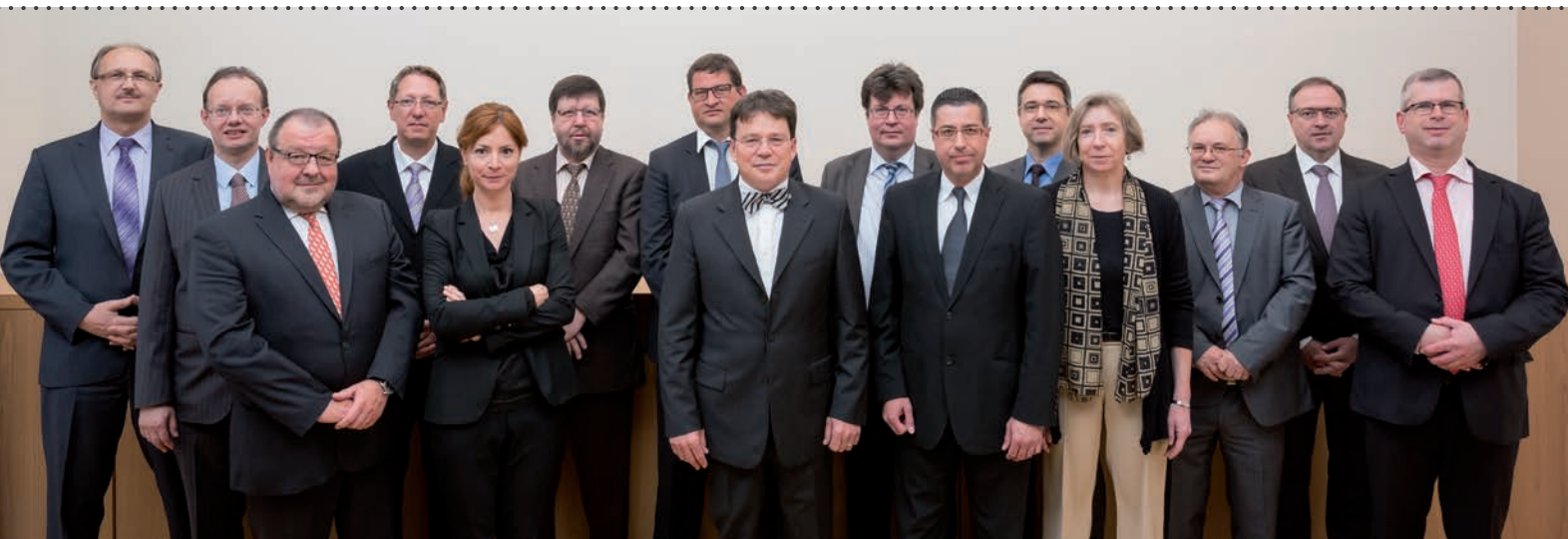
CLAUDE STRASSER

Directeur général



ORGANES DE L'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration



Président
SERGE ALLEGREZZA
8 Représentant de l'Etat

Administrateurs
PIERRE AHLBORN
14 Représentant du secteur privé

MICHEL BRACHMOND
3 Représentant du secteur privé

EDOUARD FELIX
13 Représentant du personnel

ROMAIN FOUARGE
10 Représentant de l'Etat

GILBERT GOERGEN
7 Représentant du personnel

JEAN-MARIE HEYDER
6 Représentant du personnel

JEAN-LUC KAMPHAUS
9 Représentant de l'Etat

EUGÈNE KIRSCH
1 Représentant du personnel

AXEL LUDWIG
11 Représentant du personnel

ANNE-CATHERINE RIES
5 Représentant de l'Etat

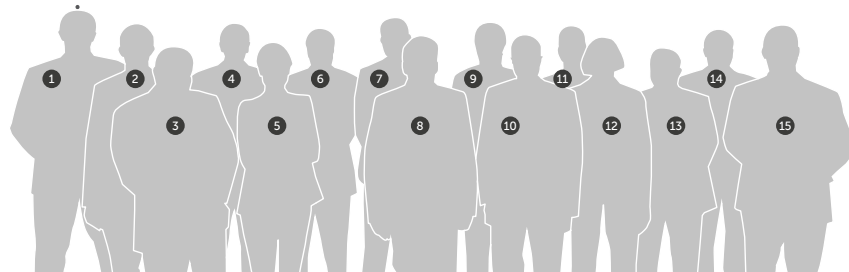
MARIE-JOSÉE RIES
12 Représentant de l'Etat

CLAUDE RUCKERT
4 Représentant du personnel

MARC UNGEHEUER
2 Représentant de l'Etat

JEAN-PAUL ZENS
7 Représentant de l'Etat

Secrétaire
GUY MODERT
15



Le Comité de direction



Président
CLAUDE STRASSER
Directeur général

Membres
JOS GLOD
Directeur général adjoint

JEAN-MARIE SPAUS
Directeur général adjoint

MARC ROSENFELD
Directeur

GASTON BOHNENBERGER
Directeur

Suite à la démission de Monsieur Paul Peckels, Monsieur Gaston Bohnenberger a été nommé membre du Comité de direction avec effet au 1^{er} novembre 2013.

Le Comité de direction est entouré d'un certain nombre de directeurs dont Madame Hjoerdis Stahl, directrice déléguée à la gestion journalière de POST Courrier (anciennement Division des Postes), Madame Daniela Binda, directrice des Ressources humaines, Monsieur Luc Welter, directeur Marketing et communication et Monsieur Gabriel de la Bourdonnaye, directeur des Affaires juridiques.

Avec effet au 1^{er} février 2014, Monsieur Pierre Zimmer rejoint l'équipe de direction en la fonction de «Chief Information Officer».

de gauche à droite

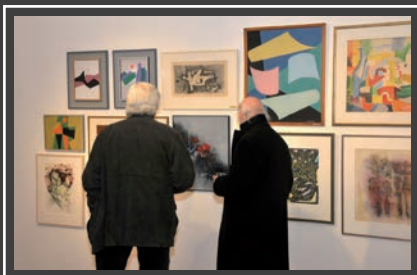
LUC WELTER, PIERRE ZIMMER,
GABRIEL DE LA BOURDONNAYE,
DANIELA BINDA, JOS GLOD,
CLAUDE STRASSER, HJOERDIS STAHL,
GASTON BOHNENBERGER,
JEAN-MARIE SPAUS, MARC ROSENFELD

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Créée en 1842 sous forme d'administration étatique, l'Entreprise des Postes et Télécommunications constitue depuis 1992 un établissement public dont le propriétaire est l'Etat luxembourgeois. Premier opérateur de services postaux et de télécommunications du pays, l'Entreprise des Postes et Télécommunications propose également des services financiers postaux et des services philatéliques. Depuis le 30 septembre 2013, le nom commercial utilisé par l'Entreprise est «POST Luxembourg».



725 cyclotouristes à l'arrivée en 2013 : un nouveau record de participation pour la 5^e édition de la «Fréijoesrandonnée», organisée par l'Amicale POST Luxembourg.



En mars 2013, POST a exposé une cinquantaine d'œuvres d'art (peintures et sculptures) d'artistes luxembourgeois de sa collection POST au Ratskeller du Cercle Cité à Luxembourg.



POST a dévoilé le 15 juin 2013 sa nouvelle identité à la Rockhal (Esch-sur-Alzette) en présence de quelque 1.500 collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Les nouvelles couleurs et le nouveau logo ont été déployés le 30 septembre 2013 au cours d'une vaste campagne publicitaire.

Avec près de 4.000 collaboratrices et collaborateurs travaillant au sein de l'Entreprise et de ses filiales, le Groupe POST Luxembourg est le 3^e employeur du pays. POST Luxembourg est aussi une entreprise innovante, ouverte sur le monde par ses métiers en constante évolution et par la richesse de ses collaborateurs de plus de 27 nationalités différentes avec une renommée bien établie et un ancrage luxembourgeois.

Offrir à ses clients une gamme de produits et services conviviaux, efficaces, de grande qualité et à la pointe de l'innovation résume, en quelques mots, la philosophie que POST s'attache à traduire dans sa réalité quotidienne.

La vision de POST Luxembourg est de faciliter la communication, de rendre aisée la transmission d'informations, de données et de contenus entre les particuliers et les entreprises au Luxembourg. POST Luxembourg entend offrir à ses clients une gamme de produits et services conviviaux, efficaces, de grande qualité et à la pointe de l'innovation. Par là-même, le Groupe POST Luxembourg contribue activement à la qualité de vie et à la promotion du Luxembourg comme pôle d'excellence dans les domaines de l'ICT et de la logistique.

Les missions de POST Luxembourg sont multiples : fournir des produits et des services de qualité, pour une satisfaction client toujours accrue; assurer également un service universel dans les activités postales, télécommunications/ICT et financières; offrir enfin des infrastructures nationales qui contribuent au développement international du Luxembourg.

La prestation du service universel à l'ensemble de la population va de pair avec la mise à disposition aux entreprises de technologies de communication de pointe. Au cours des dernières années et malgré la crise, POST a continué à investir à un haut niveau afin de moderniser ses infrastructures et de permettre au Luxembourg d'accéder à l'ère de la fibre optique. POST participe ainsi activement au développement de l'économie nationale, en renforçant l'attractivité du Luxembourg auprès des entreprises actives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, de l'e-commerce et du multimédia.

Outre ses services centraux, POST compte trois entités qui correspondent aux trois secteurs d'activité dans lesquels l'Entreprise est active.

Afin de faciliter l'accès aux prestations postales, POST Courrier a introduit en 2013 les automates SelfPost dans certains bureaux de poste. Muni d'une balance, l'appareil permet aux clients d'affranchir eux-mêmes le courrier et les colis.

Les services postaux assurés par **POST Courrier** acheminent le courrier, les colis et les envois express. Ils gèrent également un important réseau d'une centaine de points de vente et distribuent les quotidiens luxembourgeois dans tout le pays avant 6h30. En moyenne, 600.000 plis sont traités chaque jour et plus de 1,4 millions de colis ont été traités par le Centre de Tri à Bettembourg en 2013.

L'acheminement des colis à connu en 2013 une augmentation significative de 18%. Le service PackUp Import qui permet de faire livrer un colis depuis des revendeurs qui ne livrent en principe qu'à l'étranger, a connu une progression encore plus grande. Ce service, qui ne couvrait jusqu'alors que les revendeurs situés en Allemagne, a été étendu à la France en mai 2014.

Les services postaux sont aussi disponibles en ligne via le site www.eservices.lu (publipostage, affranchissement en ligne, etc.).

En mars 2013, un nouveau centre de distribution postale régional a été inauguré à Bascharage. Il s'intègre dans un réseau de bâtiments du même type construits au cours des dernières années dans différentes régions du pays, tous reliés au Centre de Tri national de Bettembourg.



Les stations PackUp 24/24 qui permettent de retirer un colis 7j/7, 24h/24, rencontrent un vif succès. Leur nombre a été étendu en 2013 de 12 à 22 points de retrait afin d'assurer une couverture optimale du pays.

En janvier 2013, POST Courrier a lancé deux nouveaux systèmes de paiement mobile DigiCash et FLASHiZ dans ses bureaux de poste permettant aux clients d'utiliser leur smartphone pour des petits montants, par exemple lors de l'achat d'un timbre.



En 2013, **POST Technologies** a raccordé, comme en 2012, plus de 10.000 bâtiments résidentiels à son réseau en fibre optique. En parallèle, les vitesses dans les réseaux «cuivre» existants ainsi que la couverture ultra-haut débit ont été augmentées. Ainsi POST Technologies est en phase avec ses objectifs qui prévoient une couverture de 100% à 100Mbit/s et de 50% à 1 Gbit/s en fin 2015.

Le réseau Backbone fixe, qui relie les centraux téléphoniques et les «POP» (Point of Presence) a évolué au cours des dernières années vers un réseau Backbone flexible et performant.

POST Technologies a aussi entamé la migration des services vers le «All-IP» et a modernisé et consolidé son réseau radio mobile en remplaçant les anciennes stations 2G/GSM par des stations hybrides 2G/3G/4G.

Dans un souci de traitement équitable de tous les opérateurs, POST Technologies a également complété en 2013 ses offres de vente en gros d'accès large bande (RDSLO et ORATH) par des nouveaux profils très large bande. Dans un contexte de migration des accès vers le très haut débit, les offres de dégroupage de la fibre ont été proposées aux opérateurs alternatifs leur permettant d'offrir des services à haute valeur ajoutée à leurs clients.

Les services de télécommunications de **POST Telecom** s'étendent de la téléphonie fixe et mobile jusqu'à l'accès Internet et à la télévision ainsi que de nombreux services sur mesure conçus pour les entreprises. Propriétaire de ses infrastructures fixes et mobiles, POST Luxembourg offre aux particuliers et aux clients professionnels, avec ses filiales, POST Telecom S.A. et POST Telecom PSF S.A. (dénommée «Netcore PSF S.A.» jusqu'en février 2014), des solutions de connectivité sécurisées et à très haut débit ainsi que des services mobiles, Cloud et ICT.

La qualité et la sécurité du réseau sont une priorité pour l'Entreprise qui veille à assurer la redondance des infrastructures. Les 5 data centres de POST, gérés par sa filiale EBRC, accueillent tout ou partie des activités d'entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ils sont reliés, entre eux par le réseau à ultra haut débit TERALINK de POST qui interconnecte d'importants centres urbains en Europe.

POST est le numéro un de l'Internet haut débit au Grand-Duché. Les efforts déjà fournis par l'Entreprise ont permis au Luxembourg d'atteindre un des taux de pénétration les plus élevés en Europe pour ce qui concerne la large bande. La quasi-totalité des zones d'activités commerciales du pays sont reliées par des réseaux de fibres optiques. En octobre 2013, POST Telecom a lancé des offres ultra haut débit à 1 Gbit/s et a augmenté de manière générale le débit des offres LuxFibre existantes. Ces offres ont connu un vif succès, le cap des 120.000 clients LuxDSL et LuxFibre ayant été dépassé en 2013.

L'offre IPTV de POST Telecom, «PostTV», poursuit sa croissance en 2013. En mars, 7 nouvelles chaînes HD ont été ajoutées au bouquet de base, portant ainsi

le nombre de chaînes HD à 46 au total. Lors de la Foire d'automne, l'app PostTV Pilot pour iPhone et iPad a été lancée permettant notamment de contrôler à distance le décodeur de PostTV et de visualiser le guide des programmes. Le catalogue VoD a été complètement remanié avec beaucoup plus de films en allemand, une ergonomie améliorée ainsi que le rajout de films en HD. Depuis décembre 2013, le catalogue VoD est enrichi de séries américaines disponibles le lendemain de leur diffusion aux Etats-Unis. Une première au Luxembourg.

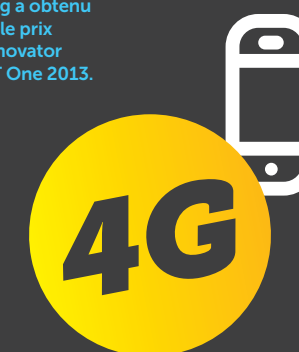
En mobile, la 4G a été lancée en octobre avec des offres en option et des offres dédiées qui ont été fort prisées par les clients POST. Grâce à la 4G, le réseau mobile POST permet d'atteindre des vitesses Internet supérieures à 50 Mbit/s. À noter encore que dans le mobile, alors que la pression tarifaire de la Commission européenne se fait sentir de plus en plus, l'élaboration de nouvelles offres et forfaits comprenant le trafic en roaming et l'utilisation accrue de smartphones et donc de trafic data ont permis de contrebalancer l'effet des prix roaming en chute libre.

La nouvelle stratégie du Groupe prévoyant le développement des activités ICT en général, des efforts particuliers ont été faits pour réaliser des projets ICT et Cloud. Quelques projets de taille ont été réalisés tels l'IT Outsourcing pour une importante institution financière ainsi qu'un gros projet multimédias pour le compte de la Commission européenne. Toujours dans le cadre de gros projets sur mesure, des efforts importants ont été entrepris dans le cadre de l'appel d'offre du Gouvernement pour la réalisation d'un réseau radio intégré pour les forces de l'ordre et les services d'urgence (Renita), projet couronné de succès par l'attribution du marché début 2014.



TELECOM & INTERNET INNOVATOR OF THE YEAR

En 2013, POST Luxembourg a obtenu pour la 7^e fois consécutive le prix du «Telecom & Internet Innovator of the Year» lors du Gala IT One 2013.



Dans le domaine des services financiers postaux, **POST Finance** propose des services de comptes courants, transferts d'argent et cartes bancaires, notamment VISA. Le compte CCP (Compte Chèque Postal) est un des comptes courants les plus populaires au Luxembourg dont quasiment la moitié est gérée par les clients via la plate-forme e-banking CCP Connect. POST est associée à Western Union pour les transferts internationaux d'argent et à Luxtrust pour l'authentification sécurisée de ses clients.



Le Groupe POST Luxembourg compte actuellement 18 sociétés dont les services sont complémentaires à ceux de l'Entreprise ou qui apportent une valeur ajoutée supplémentaire à nos produits et services. En 2013, la filiale P&T Capital a acquis 50% des parts de Global Sky Park GmbH (GSP) et 50% de JOIN. Elle a également augmenté sa participation dans Regify. Fin 2013, la société Learch a été absorbée par une autre filiale du Groupe, Victor Buck Services.



POST Philately émet chaque année une quarantaine de nouveaux timbres-poste et de cartes-vues qui se distinguent par leur ancrage luxembourgeois et témoignent d'événements marquants de l'histoire ou de l'actualité du pays.



En mai 2013, POST Philately a participé avec un stand de vente et de promotion à la Coque (Kirchberg) à l'occasion des Jeux des Petits Etats d'Europe (JPEE).

En 2013, le PostMusée a participé à une série d'événements avec sa collection de véhicules historiques (Autojumble à LuxExpo, Concours d'élégance Mondorf-les-Bains, Vintage Cars & Bikes Steinfort, Télévie Stärentour, ...) ainsi que, pour la 2^e fois, à l'initiative «Invitation aux musées».



JANVIER Le logiciel Novento de P&TConsulting est sélectionné pour la présidence du Conseil de l'Union européenne par l'Irlande.

MARS Editus obtient la labélisation «SuperDrecksKëscht®».

MAI Editus et RTL lancent le site www.good-deals.lu, un site de petites annonces et de bonnes affaires au Luxembourg.

EBRC remporte le prix de «Best Case Study Example of Cloud Services for the Private Sector» lors des «Golden i», un des événements ICT majeurs au Luxembourg.

JUIN Learch dépasse les 10 millions de factures électroniques archivées en 2013 grâce à son partenariat signé en 2012 avec Qweeby, opérateur français de transmission tracée et sécurisée de factures électroniques.

JUILLET EBRC est récompensé aux German Internet Awards pour son offre unique construite autour de la notion de confiance et de la haute disponibilité, les TRUSTED SERVICES.

Le logiciel Novento de P&TConsulting est sélectionné pour la présidence du Conseil de l'Union européenne par la Lituanie.

AOÛT POST Courrier lance, en collaboration avec sa filiale Michel Greco S.A., le service «Shop & Drop» permettant le stockage temporaire d'objets personnels, tels que les achats, les sacs, les bagages ou encore les vêtements. Les agents de POST réceptionnent et restituent les marchandises qui peuvent également être livrées par Michel Greco S.A. à une adresse déterminée.

Victor Buck Services et Learch unissent leurs forces pour constituer une plate-forme opérationnelle unique, en perspective du futur statut PSDC (Prestataire de Services de Dématérialisation et/ou de Conservation).

SEPTEMBRE Editus distribue les annuaires téléphoniques 2014.

DÉCEMBRE EBRC décroche le prix du «Managed Services Project of the Year» et «ICT Company of the Year» lors des ICT Awards 2013.

COURRIER EXPRESS ET LOGISTIQUE



1, rue Julien Vesque - L-2628 Luxembourg
Tél. : 48 73 13 1 - Fax : 48 73 13 26
www.greco.lu



Z.A.E. Krackelshaff - L-3290 Bettembourg
Tél. : 35 73 95 220 - Fax : 35 73 95 625
www.tnt.lu

TELECOM



1, rue Emile Bian - L-1235 Luxembourg
Tél. : 2462 1 - Fax : 27 92 8000
www.post.lu



1, rue Emile Bian - L-1235 Luxembourg
Tél. : 2462 3301 - Fax : 2462 3302
www.posttelecompsf.lu



5, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg
Tél. : 2606 1 - Fax : 2606 34
www.ebrc.lu



11, rue de Bitbourg - L-1273 Luxembourg-Hamm
Tél. : 2889 9020 ou 8002 9008 - Fax : 2889 9021
www.joinexperience.com

CORPORATE SERVICES ET CONSEIL



13, rue Robert Stümper - L-2557 Luxembourg
Tél. : 40 26 26 1 - Fax : 40 24 34
www.pt-consulting.eu



2b, Ennert dem Bierg - L-5244 Sandweiler
Tél. : 26 89 32 1
www.regify.com

DIRECT MAIL ET ANNUAIRES



208, rue de Noertzange - L-3670 Kayl
Tél. : 49 60 51 1 - Fax : 49 60 56
www.editusluxembourg.lu



8a, avenue Monterey - L-2163 Luxembourg
Tél. : 2882 7601 - Fax : 2882 7699
www.infomail.lu

MULTIMÉDIA ET INTERNET



4-8, rue de l'Académie - L-1112 Luxembourg
Tél. : 49 94 66 888 - Fax : 49 94 66 240
www.eltrona.lu



Z.I. Weiergewan - 6, rue Goell - L-5326 Contern
Tél. : 42 44 11 1 - Fax : 42 44 11 44
www.vo.lu



11, avenue Guillaume - L-1651 Luxembourg
Tél. : 26 63 26
www.hotcity.lu



Schumannstrasse 27 - 60325 Frankfurt a.M.
Tél. : +49 69 505027 170 - Fax : +49 69 505027 171
www.globalskypark.com

GESTION DOCUMENTAIRE



13-15, parc d'activités Capellen - L-8308 Capellen
Tél. : 49 98 66 1 - Fax : 49 98 66 400
www.victorbuckservices.com

AUTRES ACTIVITÉS

P&T Capital
8a, avenue Monterey - L-2163 Luxembourg

P&T Immobilière S.à r.l.
8a, avenue Monterey - L-2163 Luxembourg

P&T Ré S.A.
74, rue de Merl - L-2146 Luxembourg



RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION

Un chiffre d'affaires stable, des investissements qui pèsent sur le résultat.

En 2013, l'Entreprise et ses filiales réunies au sein du Groupe POST Luxembourg ont réussi à maintenir un chiffre d'affaires stable à 677,4 millions d'euros (+0,1% par rapport à 2012) dans un environnement très concurrentiel et à dégager des résultats financiers certes en recul mais toujours solides. Les filiales ont contribué à une hausse du chiffre d'affaires à hauteur de +21,5 millions d'euros (+4,8%), cette hausse est principalement liée à l'intégration globale, en 2013, de Victor Buck Services S.A. dans les résultats consolidés.

POST Courrier a connu, une année mitigée en termes de résultats commerciaux avec une légère baisse du chiffre d'affaires total des produits et services postaux. Cette dégradation est avant tout due à la baisse structurelle du volume du courrier postal, qui devrait s'accélérer dans les années à venir. Point positif : le marché des colis continue de croître de manière continue (+17,7% en volume en 2013).

Malgré une évolution positive du nombre de comptes CCP, des avoirs sur compte et des produits liés (cartes easy VISA et de débit), POST Finance a vu ses revenus diminuer entre 2012 et 2013, la raison principale de cette baisse étant le niveau très faible des taux d'intérêt sur les marchés financiers.

Le chiffre d'affaires de POST Technologies, hormis un contrat de location important de capacités satellitaires venu à terme, est resté relativement stable. La baisse des services téléphoniques classiques et les différentes baisses de prix ont pu être compensées par un accroissement exponentiel du trafic data mobile (+ 70% en un an) et du nombre de raccordements large et très large bande.

Pour ce qui est de l'activité commerciale de POST Telecom S.A., les revenus enregistrés en 2013 pour l'ensemble du métier télécom sont proches de ceux de 2012 avec un chiffre d'affaires stable. Le métier télécom fait face à une concurrence importante et à la baisse des tarifs de roaming. Alors que les recettes générées par les services de téléphonie fixe sont à la baisse, les marchés porteurs se trouvent au niveau des services de Cloud, Managed et Connectivité et de la télévision. L'expansion du réseau fibre a aussi permis

de proposer de nouvelles offres LuxFibre bien accueillies par les clients POST. Au niveau du mobile, le roaming (voix et SMS) et le trafic prépayé sont en perte de vitesse alors que le trafic de données connaît une très belle progression. Le déploiement du réseau 4G a aussi permis de développer de nouvelles offres commerciales fin 2013.

Parmi toutes les filiales, EBRC S.A. a enregistré la plus forte croissance en 2013. La filiale Michel Greco S.A. a également enregistré une hausse importante alors que la contribution de la filiale POST Telecom PSF S.A. (Netcore en 2013) est en diminution. Le périmètre de consolidation a été marqué en 2013 par plusieurs modifications : le 8 février 2013, l'Entreprise a pris une participation supplémentaire de 66% dans la société Learch S.A. pour ainsi en devenir l'actionnaire unique. Learch S.A. a ensuite fait l'objet, au 31 décembre 2013, d'une fusion-absorption par Victor Buck Services S.A. L'acquisition des filiales Global Sky Park GmbH et JOIN Experience S.A. ne fait pas partie du périmètre de consolidation tout comme Victor Buck Services Asia PTE Ltd et SEQVOIA S.A.

En ce qui concerne les éléments d'exploitation, le Groupe POST Luxembourg a enregistré une hausse de sa masse salariale ainsi qu'une hausse considérable des amortissements suite à des projets d'investissements d'envergure au niveau des infrastructures du très haut débit fixe et mobile et d'autres technologies de l'information et des communications, ainsi qu'à l'extension et à la modernisation de son parc immobilier. Au cours de l'exercice 2013, le Groupe POST Luxembourg a employé 3.959 personnes (+0,9%).

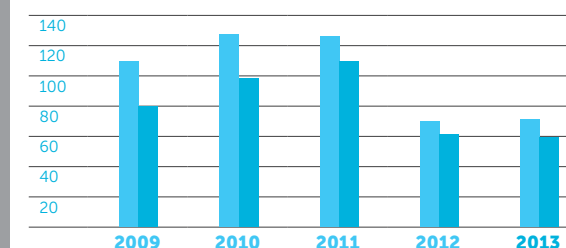
Le résultat d'exploitation du Groupe POST Luxembourg atteint 56,46 MEUR, (-9,4%) tandis que le résultat net après impôts s'élève à 60,1 MEUR, en baisse de 2,07% par rapport à 2012.

Le plan stratégique du Groupe POST Luxembourg défini en 2013 devrait permettre au Groupe de générer dans les années à venir des sources de revenus supplémentaires via des nouveaux services et le développement de nouveaux segments du marché.

Le Comité de direction

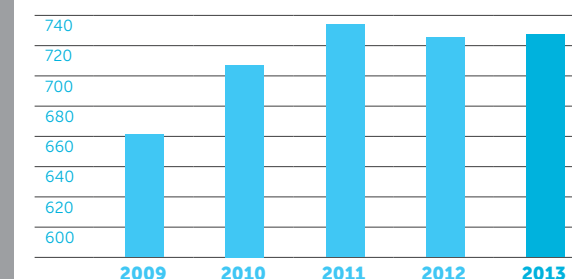
CHIFFRES CLÉS

Résultats (Millions d'€)



	AVANT IMPÔTS	APRÈS IMPÔTS
2009	115,74	80,11
2010	126,85	99,21
2011	126,12	115,85
2012	69,34	61,40
2013	71,92	60,13

Total produits



2009	661,61
2010	707,70
2011	736,94
2012	725,29
2013	726,80

Comptes annuels consolidés Groupe POST Luxembourg (2009-2013)

CHIFFRES CLÉS (Millions d'€)	2009	2010	2011	2012	2013	VARIATION 2013/2012
Chiffre d'affaires	618,49	633,35	664,18	676,76	677,36	0,09%
Autres produits	43,12	74,35	72,76	48,53	49,44	1,88%
Total produits	661,61	707,70	736,94	725,29	726,80	0,21%
Résultat d'exploitation (EBIT)	86,04	66,63	79,37	62,32	56,46	-9,40%
Résultat avant impôts	115,74	126,85	126,12	69,34	71,92	3,72%
Résultat après impôts - Part du Groupe	80,11	99,21	115,85	61,40	60,13	-2,07%
Somme bilantaire	3.016,82	3.028,11	3.200,69	3.427,99	3.629,77	5,89%
Investissements en immobilisations incorporelles, corporelles et financières	176,66	132,13	159,28	158,66	156,99	-1,05%
Personnel : nombre moyen d'agents	3.544	3.622	3.676	3.923	3.959	0,92%

INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE SERVICE

SERVICES POSTAUX - LETTRES

	TOTAL	FONDÉES	NON FONDÉES
RÉCLAMATIONS 2013 - RÉGIME NATIONAL			
Envois ordinaires et envois avec service spécial			
Total régime national	648	61	587
RÉGIME INTERNATIONAL			
Envois ordinaires et envois avec service spécial			
Total envois ordinaires	50	50	0
Total envois avec service spécial	1289	318	971
Total régime international	1339	368	971
TOTAL LETTRES	1987	429	1558

(sur un total de 153,6 millions d’envois traités en 2013, les 429 réclamations fondées représentent un taux de 0,00027%).

SERVICES POSTAUX - COLIS

	TOTAL	FONDÉES	NON FONDÉES
RÉCLAMATIONS 2013 - RÉGIME NATIONAL			
Envois ordinaires et envois avec service spécial			
Total régime national	21	9	12
RÉGIME INTERNATIONAL			
Envois ordinaires et envois avec service spécial			
Total envois ordinaires	880	576	304
Total envois avec service spécial	15	15	0
Total régime international	895	591	304
TOTAL COLIS	916	600	316

(sur un total de 1,5 millions de colis traités en 2013, les 600 réclamations fondées représentent un taux de 0,04%).

SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS - RÉSEAU FIXE

	CRITÈRES QUALITÉ	2010	2011	2012	2013
RACCORDEMENTS					
Raccordements non précablés					
% moyen d'installation	≥ 90 % en 21 jrs ouvrables				
Analogique		97,76	97,71	97,00	97,37
ISDN		98,49	96,29	93,37	97,89
Délai moyen d'installation	< 21 jours				
Analogique		8,94	9,38	10,33	8,88
ISDN		8,30	9,15	10,58	8,99
R-d-v manqués par le prestataire					
% moyen de rendez-vous manqués	< 5%	3,02	3,22	2,71	2,77
DÉRANGEMENTS					
Levée de dérangements					
% moyen de levée de dérangement	≥ 95 % en 16 hrs ouvrables				
Analogique		93,50	96,18	91,86	92,14
ISDN		95,95	97,33	94,30	93,77
Plaintes pour dérangements					
% moyen de plaintes	< 40%				
Analogique		2,80	2,81	2,79	2,72
ISDN		3,37	2,97	2,82	2,36
Appels non réalisés (national)					
% moyen d'appels non réalisés	< 1%	0,67	1,25	0,97	---
DIVERS					
Service assistance téléphonique					
Délai moyen de réponse	< 15 secondes				
Renseignement		10 sec	11 sec	12 sec	10 sec
Assistance technique		61 sec	101 sec	69 sec	68 sec
Durée moyenne d'établissement de communication					
Délai moyen					
National *	< 0,5 seconde	0,95	1,06	1,00	0,97
Intra-communautaire	< 2,2 secondes	2,49	2,54	2,54	2,61
Extra-communautaire	< 2,5 secondes	2,76	2,91	2,74	2,88
* Communications établies via les opérateurs alternatifs inclus (CPS, CAC)					
Postes téléphoniques publics payants					
Densité pour 1.000 habitants	> 1 %	0,78	0,76	0,74	0,69
Disponibilité de fonctionnement	95 % en bon état	99,99	99,95	99,98	99,97

SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS - RÉSEAU MOBILE

	CRITÈRES QUALITÉ	2010	2011	2012	2013
Blocage des appels					
% moyen	< 4 %	1,12	0,90	0,95	0,93
Coupure des appels					
% moyen	< 2 %	0,92	0,86	1,09	1,10

Les critères de qualité et leur niveau respectif minimal à satisfaire ont été définis dans le règlement grand-ducal du 28 mai 1998 sur le service universel des télécommunications. Depuis cette date, l'évolution et la complexité des technologies dans les réseaux et services de communications électroniques exigent la révision du niveau d'exigence de ces critères et au besoin la définition de critères de qualité adaptés à la situation.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2013

Rapport du Réviseur d'entreprises agréé

à la Chambre des Députés, au Gouvernement et au Conseil d'Administration
de l'Entreprise des Postes et Télécommunications
8a, Avenue Monterey - L-2020 Luxembourg

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2013 ainsi que le compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels consolidés, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Entreprise des Postes et Télécommunications au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 23 avril 2014

ERNST & YOUNG
Société Anonyme
Cabinet de révision agréé

Jeannot WEYER

ACTIF	Note(s)	31/12/2013	31/12/2012
B. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	II.6, III	14.929,68	0,00
C. ACTIF IMMOBILISÉ		967.468.878,45	913.191.218,72
I. Immobilisations incorporelles	II.7, IV	29.895.194,73	27.629.893,52
1. Frais de recherche et développement		5.749,96	0,00
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été		28.562.920,25	13.643.569,03
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3		28.562.920,25	13.643.569,03
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux		26.961,53	42.366,63
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		1.299.562,99	13.943.957,86
II. Immobilisations corporelles	II.8, V	905.788.371,13	865.066.536,41
1. Terrains et constructions		431.054.059,76	445.597.752,56
2. Installations techniques et machines		350.481.779,07	322.248.446,94
3. Autres installations, outillage et mobilier		17.510.546,07	17.565.144,53
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		106.741.986,23	79.655.192,38
III. Immobilisations financières	II.9, VI	25.450.723,54	14.190.549,78
1. Parts dans des entreprises liées		583.000,50	583.000,50
3. Participations (dont mises en équivalence)		22.005.450,55	11.605.115,25
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation		0,00	300.000,00
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		2.832.280,31	1.669.451,01
6. Prêts et créances immobilisées	II.10	29.992,18	32.983,02
IV. Patrimoine culturel		6.334.589,05	6.304.239,01
D. ACTIF CIRCULANT		2.597.084.545,49	2.464.950.974,06
I. Stocks	II.11, VII	31.767.875,43	28.004.896,26
1. Matières premières et consommables		17.520.938,97	17.297.663,46
2. Produits en cours de fabrication		5.217.996,49	1.824.117,50
3. Produits finis et marchandises		8.849.508,75	8.822.648,82
4. Acomptes versés		179.431,22	60.466,48
II. Créances	II.12, VIII	1.068.644.154,72	960.809.847,23
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		141.572.799,05	159.738.000,95
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		141.572.799,05	159.738.000,95
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		85.297,57	105.530,44
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		85.297,57	105.530,44
4. Autres créances		18.380.667,29	45.728.235,58
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		18.380.667,29	45.728.235,58
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat		908.605.390,81	755.238.080,26
III. Valeurs mobilières	II.13, IX	869.946.223,97	615.401.366,46
3. Autres valeurs mobilières		869.946.223,97	615.401.366,46
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	X	626.726.291,37	860.734.864,11
E. COMPTES DE RÉGULARISATION	XVII	65.206.555,28	49.847.752,89
TOTAL DE L'ACTIF		3.629.774.908,90	3.427.989.945,67

PASSIF	Note(s)	31/12/2013	31/12/2012
A. CAPITAUX PROPRES		1.458.913.063,34	1.423.123.442,22
I. Capital souscrit	XI	631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves consolidées	XII	730.871.626,14	693.757.358,82
VI. Résultat de l'exercice - part du Groupe -		60.126.206,82	61.396.023,76
VIII. Subventions d'investissement en capital		35.063,81	89.893,07
IX. Plus-values immunisées	II. 14, XIII	36.031.559,16	36.031.559,16
A. BIS INTÉRÊTS MINORITAIRES		4.289.931,80	3.986.673,10
C. PROVISIONS	II.16	44.956.945,93	44.360.052,49
1. Provisions pour pensions et obligations similaires		7.500,00	8.000,00
3. Autres provisions	XIV	44.949.445,93	44.352.052,49
D. DETTES NON SUBORDONNÉES	II.17, XV	2.101.954.554,15	1.935.151.245,49
2. Dettes envers des établissements de crédit		988.427,80	1.468.218,46
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		541.416,48	616.342,45
b. dont la durée résiduelle est supérieure à un an		447.011,32	851.876,01
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte		6.433.061,15	20.404,15
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		6.433.061,15	20.404,15
4. Dettes sur achats et prestations de services		91.738.426,75	125.606.804,03
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		91.738.426,75	125.606.804,03
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		74.663,21	158.549,45
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		74.663,21	158.549,45
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		17.660.916,82	18.176.789,51
a) Dettes fiscales	XV	10.454.899,97	13.015.853,64
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		7.206.016,85	5.160.935,87
9. Autres dettes		10.543.480,48	11.917.348,24
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		10.543.480,48	11.917.348,24
10. Dettes en CCP		1.974.515.577,94	1.777.803.131,65
E. COMPTES DE RÉGULARISATION	XVII	19.660.413,68	21.368.532,37
TOTAL PASSIF		3.629.774.908,90	3.427.989.945,67

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Note(s)	2013	2012
A. CHARGES			
1. Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		173.906.974,16	181.168.187,22
2. Autres charges externes		90.988.159,12	89.623.705,11
3. Frais de personnel	XVI	262.888.279,83	251.496.116,07
a) Salaires et traitements		233.740.763,45	222.933.780,33
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		28.443.319,65	28.200.784,88
c) Pensions complémentaires		163.814,33	361.550,86
d) Autres charges sociales		540.382,40	0,00
4. Corrections de valeur		104.694.454,51	97.678.540,76
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		102.353.238,09	96.596.503,36
b) sur éléments d'actif circulant		2.341.216,42	1.082.037,40
5. Autres charges d'exploitation		20.938.026,94	21.625.573,91
6. Corrections de valeurs et ajustements de juste valeur sur immobilisations financières		0,00	344.525,01
8. Intérêts et autres charges financières		620.885,94	116.305,34
b) autres intérêts et charges		620.885,94	116.305,34
9. Charges exceptionnelles	XX	836.257,59	13.893.029,29
10. Impôts sur le résultat	XVIII	9.169.546,26	5.608.613,31
11. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		1.013.721,07	201.468,53
12. Profit de l'exercice		61.743.165,79	63.531.721,00
a) Part du Groupe	II.3	60.126.206,82	61.396.023,76
b) Part des tiers	II.3	1.616.958,97	2.135.697,24
TOTAL DES CHARGES		726.799.471,21	725.287.785,55
B. PRODUITS			
1. Montant net du chiffre d'affaires	II.15, XXI	677.360.691,17	676.760.272,84
2. Variation des stocks de produits finis, et de produits et de commande en cours		(59.979,61)	1.432.049,40
3. Production immobilisée		21.559.146,39	16.781.839,64
5. Autres produits d'exploitation		11.014.780,67	8.933.366,74
6. Produits des immobilisations financières		2.593.122,25	2.402.366,05
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant		10.805.200,83	8.609.833,34
8. Autres intérêts et autres produits financiers		1.768.854,13	4.602.554,11
b) autres intérêts et produits financiers		1.768.854,13	4.602.554,11
9. Produits exceptionnels	XXII	1.097.893,23	3.703.321,46
11. Quote-part dans le résultat des sociétés MEE	VI	659.762,15	2.062.181,97
TOTAL DES PRODUITS		726.799.471,21	725.287.785,55

NOTE I - GÉNÉRAL

L'Entreprise des Postes et Télécommunications «la maison-mère» est la maison-mère du Groupe de l'Entreprise des Postes et Télécommunications («le Groupe»). La personnalité juridique de l'Entreprise en tant qu'établissement public autonome a été créée par la loi du 10 août 1992. Par cette loi, l'Etat concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'Etat, tels que définis par les lois en vigueur à cette date.

NOTE II - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

Le Groupe présente ses comptes annuels consolidés en accord avec les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 11 juillet 1988 relative à l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes annuels consolidés sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence et de non compensation.

Par dérogation au principe de permanence des méthodes, l'Entreprise a décidé de changer la comptabilisation des coûts relatifs à la supervision des travaux réalisés dans le cadre du déploiement de la fibre optique. Ces coûts autrefois enregistrés en charges sont capitalisés depuis l'exercice 2011 (Note II.8).

En accord avec l'article 4 de la loi du 10 décembre 2010 relative à l'introduction des normes comptables internationales pour les entreprises, le Groupe a décidé d'appliquer pour la première fois les modifications apportées par cette loi au contenu et à la présentation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011, ainsi qu'aux principes comptables et règles d'évaluations afférents.

Certains reclassements ont été apportés aux chiffres comparatifs afin d'apporter une présentation adéquate. Ces reclassements n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice se terminant au 31 décembre 2012.

1) Présentation

Afin de donner une image fidèle du Groupe, les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la maison-mère ainsi que ses participations principales. Les participations dans des sociétés filiales et des sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale, les sociétés sous influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

2) Base de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les comptes de l'Entreprise des Postes et Télécommunications ainsi que les comptes de ses filiales au 31 décembre de chaque année.

Les filiales font parties du périmètre de consolidation à partir du moment où le contrôle est transféré au Groupe. Les filiales sont déconsolidées à partir du moment où le contrôle cesse.

Lorsque le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle dans une filiale et que ce contrôle n'est pas exclusif, la valeur des intérêts non détenus par le Groupe est comptabilisée dans les intérêts minoritaires. Les sociétés filiales et les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif est d'application lorsque le Groupe détient :

- La majorité des droits de votes des actionnaires d'une entreprise;
- Le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise et est en même temps actionnaire de cette entreprise;
- Des actions d'une entreprise et contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires de cette entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires de celle-ci.

Toutes les transactions intragroupes ont été éliminées.

Les sociétés sous influence notable, sont consolidées selon la méthode dite de mise en équivalence. Il est présumé qu'une entreprise exerce une influence sur une autre entreprise lorsqu'elle a 20% ou plus mais moins de 50% des droits de vote des actionnaires de cette société.

Lorsqu'une entreprise comprise dans la consolidation exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière d'une entreprise non comprise dans la consolidation dans laquelle elle détient une participation, cette participation est inscrite au bilan consolidé sous le poste particulier à intitulé correspondant (Participations - dont mise en équivalence).

3) Périmètre de consolidation

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Siège 2013	Pourcentage de contrôle 2013	Pourcentage d'intérêt 2013	Pourcentage d'intérêt 2012	Méthode de consolidation 2013
Entreprise des Postes & Télécommunications	Luxembourg	maison-mère			
P&T Immobilière Sàrl	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
P&T Ré S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
POST Telecom S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
e-Business & Resilience Centre S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
P&T Capital S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
P&T Consulting S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
POST Telecom PSF (anc. Netcore PSF)	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
Victor Buck Services S.A.	Luxembourg	90,00%	90,00%	90,00%	CG
Editus Luxembourg S.A.	Luxembourg	89,92%	89,92%	89,92%	CG
Michel Greco S.A.	Luxembourg	60,00%	60,00%	60,00%	CG
Infomail S.A.	Luxembourg	55,00%	53,99%	53,99%	CG
Visual Online S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	51,00%	CG
TNT Express Luxembourg S.A.	Luxembourg	50,00%	50,00%	50,00%	CME
Hotcity S.A.	Luxembourg	49,00%	49,00%	49,00%	CME
Eltrona Interdiffusion S.A.	Luxembourg	34,00%	34,00%	34,00%	CME
Consolidation globale : CG Consolidation par mise en équivalence : CME					

4) Sociétés hors du périmètre de consolidation

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Siège 2013	Pourcentage de contrôle 2013	Pourcentage d'intérêt 2013	Pourcentage d'intérêt 2012	Méthode de consolidation 2013
VBS Asia PTE Ltd ¹	Singapore	100,00%	90,00%	90,00%	NC
GlobalSkyPark GmbH ¹	Königstein im Taunus, D	50,00%	50,00%	0,00%	NC
Join Experience SA ¹	Luxembourg	50,00%	50,00%	0,00%	NC
SEQVOIA S.A. ¹	Luxembourg	34,00%	30,60%	30,60%	NC
Regify S.A.	Luxembourg	17,37%	17,37%	11,00%	NC
LU-CIX GIE	Luxembourg	12,50%	12,50%	12,50%	NC
Luxtrust S.A.	Luxembourg	8,20%	8,20%	8,20%	NC
Eurogiro A/S	Copenhagen, DK	4,32%	4,32%	4,32%	NC
Cetrel S.C.	Luxembourg	3,21%	3,21%	3,21%	NC
Visalux S.C.	Luxembourg	3,09%	3,09%	0,10%	NC
Eutelsat Communications S.A.	Paris, F	1,11%	1,11%	1,09%	NC
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Bruxelles, B	1,00%	1,00%	1,00%	NC
Visa Europe Ltd	London, UK	0,02%	0,02%	0,02%	NC
Visa Inc	San Francisco, USA	0,02%	0,02%	0,02%	NC

¹ Société non consolidée pour des raisons d'intérêts négligeables
Non consolidé : NC

5) Différence de première consolidation

Les différences de première consolidation correspondent à la différence entre le coût de la participation de la maison-mère dans les filiales consolidées et la part dans l'actif net de ces sociétés à la date d'entrée dans le périmètre de la participation.

La différence de première consolidation, si elle est positive, est déduite des réserves consolidées à la date à laquelle la société à consolider est incluse pour la première fois dans les comptes consolidés.

La différence de première consolidation, si elle est négative, est portée au compte de profits et pertes lorsque cette différence correspond à la prévision, à la date d'acquisition, d'une évolution défavorable des résultats futurs de l'entreprise concernée ou à la prévision de charges qu'elle occasionnera et dans la mesure où cette prévision se réalise; ou dans la mesure où cette différence correspond à une plus-value réalisée.

6) Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

7) Immobilisations incorporelles

Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires et fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des droits de câble, des droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques, des logiciels informatiques ainsi que d'un fonds de commerce Internet. Les droits de câble représentent la participation de la maison-mère dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

Droits de câble	10 ans
Droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques	6 ans
Fonds de commerce Internet	5 ans
Logiciels informatiques	3/5 ans

Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été mises en service ou achevées au courant de cet exercice.

8) Immobilisations corporelles

Terrains

Les terrains bâtis et non bâtis acquis par l'Etat avant le 1^{er} janvier 1993 ont été apportés à la maison-mère sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par la maison-mère après le 1^{er} janvier 1993 ou faites par les filiales du Groupe sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis. Les droits de superficie sont évalués au prix d'acquisition et amortis sur la durée contractuelle de 50 ans.

Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions de la maison-mère effectuées avant le 1^{er} janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d'architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement à cette date par la maison-mère ou par les filiales du Groupe et les immeubles en construction sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

Bâtiments-Gros œuvres	50 ans
Bâtiments-Halls industriels	25 ans
Stations hertziennes	10/15 ans
Bâtiments-Installations, techniques et sociales	7/10 ans
Sécurité bâtiments	7/10 ans

Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l'actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1^{er} janvier 1993 dans le chef de la maison-mère. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l'actif du bilan au prix d'acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Depuis l'exercice 2011, les frais de personnel propre impliqués dans les travaux de déploiement des réseaux de télécommunications qui étaient autrefois enregistrés en charges sont maintenant capitalisés dans le compte «Réseaux souterrains». En outre l'Entreprise réalise le déploiement de son réseau FTTH «Fibre To The Home» à travers la pose d'une infrastructure microtubes utilisable à plus long terme, amortis sur 40 ans.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les durées suivantes :

Réseaux souterrains	20/40 ans
Réseaux d'accès	10 ans

Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

Installations (transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes, LUXGSM, station terrienne, tri postal, ...)	4/5/7/10 ans
Équipements (guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, musée postal, Office des Timbres, instruments de mesure, machines & outillage divers, ...)	3/5 ans

Autres installations, outillage et mobilier

Les installations légères, les véhicules et le mobilier sont portés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur les durées suivantes :

Matériel roulant : véhicules lourds	8 ans
Matériel roulant : véhicules légers	5 ans
Mobilier et machines de bureau	5 ans
Matériel informatique	3/4 ans

Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend les immobilisations réalisées au courant de l'exercice, mais qui ne sont pas mises en service au courant de l'exercice ou qui ne sont pas achevées durant l'exercice.

9) Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont enregistrées au coût d'acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente. Les prêts accordés aux entreprises avec lesquelles la maison-mère a un lien de participation sont repris à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque le remboursement est compromis.

10) Patrimoine culturel

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications ainsi qu'une collection d'objets d'art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l'établissement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu'à ce qu'une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au coût d'acquisition, sauf pour les nouveaux timbres retenus sur émissions qui sont eux repris avec une valeur nulle.

11) Stocks

Ce poste concerne principalement les stocks de POST Technologies, évalués au coût moyen pondéré, qui se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations, soit à usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

En fin d'année, les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût (tel que défini ci-dessus) et de leur valeur probable de réalisation.

12) Créances

Les créances sont enregistrées à leur date de prestation du service facturé, à l'exception des décomptes du trafic international postal de la maison-mère qui sont basés sur des estimations. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

13) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont en principe évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Par ailleurs les valeurs mobilières comprennent une partie de l'excédent de trésorerie placé dans des obligations à revenu fixe. Ces obligations sont liquides et sont évaluées au prix d'acquisition, corrigé par l'amortissement de l'agio, respectivement la proratisation du disagio.

Pour toutes les valeurs mobilières, une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

14) Plus-value immunisées

Ce poste indique les plus-values immunisées en vertu de l'article 54 LIR. Les plus-values en attente de réemploi sont inscrites pour leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont amorties selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel elles sont associées.

15) Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de l'Entreprise, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente ou lors de la réalisation de la prestation de service.

16) Provisions

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour litiges, une provision pour congés non pris, ainsi qu'une provision AGDL.

17) Dettes non subordonnées

Ce poste comprend les dettes (charges et investissements), les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats) ainsi que les dettes en CCP envers l'Etat et envers les tiers. Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale et selon leur durée résiduelle.

18) Conversion des comptes en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle du Groupe est l'Euro.

À la date de clôture du bilan, les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que l'Euro, sont converties au cours de change historique. Les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que l'Euro sont convertis en Euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Seuls sont comptabilisés dans les comptes de pertes et profits les gains et pertes de change réalisés et les pertes non réalisées.

Pour des fins de consolidation, les éléments d'actif et de passif envers les tiers pour les sociétés du Groupe qui reportent dans des devises autres que l'Euro sont convertis au taux de clôture. Le résultat et les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de clôture.

NOTE III – FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Au 31 décembre 2013, les mouvements des frais d'établissement du Groupe se présentent comme suit :

VALEUR BRUTE	TOTAL
Au début de l'exercice	58.873,97
Entrées en périmètre	34.981,87
Entrées au cours de l'exercice	0,00
Sorties au cours de l'exercice	0,00
Transferts de l'exercice	0,00
À la fin de l'exercice	93.855,84
CORRECTIONS DE VALEUR	
Au début de l'exercice	(58.873,97)
Entrées en périmètre	(15.972,57)
Dotations de l'exercice	(4.079,62)
Reprises de l'exercice	0,00
Transferts de l'exercice	0,00
À la fin de l'exercice	(78.926,16)
Valeur nette à la fin de l'exercice	14.929,68

NOTE IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2013, les mouvements des immobilisations incorporelles du Groupe se présentent comme suit :

VALEUR BRUTE	Frais de Recherche	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	Fonds de commerce à titre onéreux	Acomptes versés	TOTAL
Au début de l'exercice	0,00	50.763.232,42	1.836.885,80	13.943.957,86	66.544.076,08
Entrées en périmètre	69.000,73	5.114,66	0,0	0,00	74.115,39
Entrées au cours de l'exercice	0,00	9.211.751,12	867,11	1.137.395,40	10.350.013,63
Sorties au cours de l'exercice	0,00	(313.948,57)	0,00	0,00	(313.948,57)
Transferts de l'exercice	0,00	13.781.790,27	0,00	(13.781.790,27)	0,00
À la fin de l'exercice	69.000,73	73.447.939,90	1.837.752,91	1.299.562,99	76.654.256,53
CORRECTIONS DE VALEUR					
Au début de l'exercice	(0,00)	(37.119.663,39)	(1.794.519,17)	0,00	(38.914.182,56)
Entrées en périmètre	(40.250,49)	(3.473,61)	0,00	0,00	(43.724,10)
Dotations de l'exercice	(23.000,28)	(8.075.831,22)	(16.272,21)	0,00	(8.115.103,71)
Reprises de l'exercice	0,00	313.948,57	0,00	0,00	313.948,57
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
À la fin de l'exercice	(63.250,77)	(44.885.019,65)	(1.810.791,38)	0,00	(46.759.061,80)
Valeur nette à la fin de l'exercice	5.749,96	28.562.920,25	26.961,53	1.299.562,99	29.895.194,73

NOTE V - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 décembre 2013, les mouvements des immobilisations corporelles du Groupe se présentent comme suit :

VALEUR BRUTE	Terrains et constructions	Réseaux de télécommu-nications	Installations techniques, machines, outillages	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au début de l'exercice	669.695.374,59	697.162.553,17	594.895.224,54	56.196.042,13	2.723.704,29	79.655.192,38	2.100.328.091,1
Entrées en périmètre	0,00	0,00	1.188,00	84.409,78	0,00	0,00	85.597,78
Entrées au cours de l'exercice	9.558.378,71	38.124.497,35	29.016.577,68	7.723.936,70	160.949,54	50.795.390,51	135.379.730,52
Sorties au cours de l'exercice	(380.181,87)	(1.673,28)	(28.766.854,69)	(3.790.101,23)	0,00	0,00	(32.938.811,07)
Plus-values immunisées réinvesties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts de l'exercice	5.209.579,77	17.523.993,17	942.175,22	32.848,50	0,00	(23.708.596,66)	0,00
Au terme de l'exercice	684.083.151,20	752.809.370,41	596.088.310,75	60.247.135,88	2.884.653,83	106.741.986,23	2.202.854.608,33
CORRECTIONS DE VALEUR							
Au début de l'exercice	(224.097.622,03)	(459.501.051,52)	(510.308.279,25)	(39.881.581,55)	(1.473.020,34)	0,00	(1.235.261.554,69)
Entrées en périmètre	0,00	0,00	(660,00)	(56.656,02)	0,00	0,00	(57.316,02)
Dotations de l'exercice	(29.295.621,20)	(21.429.646,35)	(35.763.023,71)	(7.655.915,23)	(89.848,27)	0,00	(94.234.054,76)
Reprises de l'exercice	364.151,79	1.031,85	28.585.726,89	3.535.777,77	0,00	0,00	32.486.688,27
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
À la fin de l'exercice	(253.029.091,44)	(480.929.666,02)	(517.486.236,07)	(44.058.375,03)	(1.562.868,61)	(0,00)	(1.297.066.237,20)
Valeur nette à la fin de l'exercice	431.054.059,76	271.879.704,39	78.602.074,68	16.188.760,85	1.321.785,22	106.741.986,23	905.788.371,13

NOTE VI - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Au 31 décembre 2013, les mouvements des participations (dont mises en équivalence) du Groupe se présentent comme suit :

	2013	2012
Au début de l'exercice	11.605.115,25	16.798.169,20
Entrées au cours de l'exercice	10.100.000,00	0,00
Résultat de l'exercice	659.762,15	2.062.181,97
Dividendes de l'exercice	(490.002,50)	(2.947.010,00)
Sorties au cours de l'exercice	130.575,65	(4.308.225,92)
À la fin de l'exercice	22.005.450,55	11.605.115,25

Les principales participations non consolidées sont les suivantes :

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Devise	Pourcentage de détention	Capitaux propres (en devise)	Résultat de la période (en devise)	Valeur nette des titres de participation (en €)
Regify S.A. ²	EUR	17,37%	1.236.592,18	(808.317,67)	2.100.000,00
LU-CIX GIE ²	EUR	12,50%	146.370,60	31.693,86	20.000,00
Luxtrust S.A. ²	EUR	8,20%	3.730.343,80	(1.565.629,25)	434.011,00
Eurogiro A/S ²	DKK	4,32%	27.515.945,00	3.237.470,00	40.194,00
Cetrel S.A ²	EUR	3,21%	41.314.387,37	1.440.877,07	151.500,00
Visalux S.C. ²	EUR	3,09%	2.174.871,92	72.183,90	83.079,30
Eutelsat Communications S.A. ¹ (Anciennement Satbirds SAS)	KEUR	1,11%	1.696.587,00	193.469,00	0,00
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A. ²	EUR	1,00%	12.382.751,00	734.511,00	3.486,00
Visa Europe Ltd ³	EUR	0,02%	315.124.000,00	(5.033.000,00)	10,00
Visa Inc ³	USD	0,02%	26.870.000.000,00	4.980.000.000,00	0,00
Total					2.832.280

¹ Comptes annuels au 30.06.2013

² Comptes annuels au 31.12.2012

³ Comptes annuels au 30.09.2013

NOTE VII - STOCKS

Au 31 décembre 2013, le stock se décompose comme suit :

	2013	2012
Matières premières et consommables	17.520.938,97	17.297.663,46
Produits en cours de fabrication	5.217.996,49	1.824.117,50
Produits finis et marchandises	8.849.508,75	8.822.648,82
Acomptes versés	179.431,22	60.466,48
Valeur nette totale du stock	31.767.875,43	28.004.896,26

Le stock de matières premières et consommables se compose essentiellement de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations de la maison-mère, soit à l'usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

NOTE VIII - CRÉANCES

Les créances comprennent principalement des créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat, dépôt non rémunéré effectué en vertu de l'art. 4 de la loi du 15 décembre 2000, tel que modifié par la loi du 26 décembre 2012 et en vertu de la convention du 23 février 2001 entre la maison-mère et l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg, ainsi que dans une moindre mesure notamment des créances résultant de ventes et de prestations de services.

Au 31 décembre 2013, les créances se décomposent comme suit :

	2013	2012
Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat	908.605.390,81	755.238.080,26
Créances résultant de ventes et prestations de services	141.572.799,05	159.738.000,95
Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	85.297,57	105.530,44
Autres créances	18.380.667,29	45.728.235,58
Montant net total des créances	1.068.644.154,72	960.809.847,23

NOTE IX - VALEURS MOBILIÈRES

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place, ainsi que des valeurs mobilières à revenu fixe.

NOTE X - AVOIRS EN BANQUES

Les avoirs en banques comprennent principalement le réinvestissement des avoirs de tiers placés auprès des CCP (Note XV). Les placements se font principalement auprès de banques luxembourgeoises et allemandes.

NOTE XI - CAPITAL SOUSCRIT

L'Etat détient la totalité du capital de la maison-mère. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de la maison-mère, l'Etat a fait des apports en nature et en numéraire. Au 31 décembre 2013, le capital de la maison-mère se chiffre à EUR 631,85 millions.

NOTE XII - RÉSERVES CONSOLIDÉES

Les réserves consolidées sont composées des éléments suivants :

	2013	2012
Fonds de réserve de la maison-mère	836.410.599,23	802.795.111,29
Différence de première consolidation positive	(142.196.611,94)	(140.852.321,55)
Différence de première consolidation négative	4.389.357,59	4.389.357,59
Autres réserves	32.268.281,26	27.425.211,49
Total	730.871.626,14	693.757.358,82

Le fonds de réserve de la maison-mère est constitué d'un fonds de réserve pour investissements, destiné à contribuer au financement des investissements de la maison-mère et constitué en prélevant sur le bénéfice disponible de la maison-mère (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'Etat) une somme pour la formation de ce fonds de réserve, d'une réserve fixe en relation avec l'activité PSF, d'une réserve spéciale impôt sur la fortune, ainsi que d'une réserve libre.

Le montant de la dotation obligatoire du fonds de réserve pour investissements, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de la clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant. Pour le résultat de l'exercice 2012, un tel prélèvement sur le résultat s'impose, étant donné que la charge des amortissements en 2012 (EUR 93,0 mio) ne dépasse pas les deux tiers du budget d'investissement 2013 (EUR 177,3 mio).

Au 31 décembre 2013, les fonds de réserve de la maison-mère comportent :

	2013	2012
Fonds de réserve pour investissements	251.862.560,85	226.699.976,09
Réserve fixe PSF	6.200.000,00	6.200.000,00
Réserve spéciale IF	123.850.600,00	117.280.100,00
Réserves libres	454.497.438,38	452.615.035,20
Total	836.410.599,23	802.795.111,29

Du fait de son activité PSF, l'EPT a dû constituer une réserve obligatoire.

Répartition du bénéfice 2012 en Euros

Fonds de réserve pour investissements	25.162.584,76
Reclassification de la réserve pour impôt sur la fortune 2007	-21.200.100,00
Constitution réserve pour l'impôt sur la fortune 2012	29.014.875,00
Réserve libre	638.128,18
Dividendes versés à l'Etat	23.000.000,00

	56.615.487,97

L'Entreprise a réduit la charge de l'impôt sur la fortune en accord avec la législation fiscale. Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (poste «Réserve pour l'impôt sur la fortune») un montant correspondant à cinq fois le montant d'impôt sur la fortune réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'impôt sur la fortune. En 2013, l'Entreprise a libéré EUR 21.200.100,00 de la réserve impôt sur la fortune 2007 et a constitué à partir des réserves libres une réserve impôt sur la fortune pour l'année 2012 à hauteur de EUR 29.014.875,00.

NOTE XIII - PLUS-VALUE IMMUNISÉES

En vertu de l'article 54 LIR, certaines plus-values réalisées en 2005 sur des ventes d'actifs ont été immunisées pour une somme de EUR 40.576.144,08, dont un montant de EUR 4.544.584,92 a été investi dans un terrain de l'actif immobilisé, de même qu'un montant de EUR 22.791.709,95 en participations financières. Au cours de l'exercice 2006, le solde restant de EUR 13.239.849,21 des plus-values réalisées en 2005 a été réinvesti en participations financières, acté par l'inscription d'un poste de passif égal à la plus-value transférée ainsi.

Elles se détaillent comme suit :

VALEUR D'ACQUISITION	Plus-values immunisées à réinvestir	Plus-values immuni-sées réinvesties en participations financières	Plus-values immunisées réinvesties en terrains
Au début de l'exercice	0,00	36.031.559,16	4.544.584,92
Entrées au cours de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Réinvestissement de la Plus-Values	0,00	0,00	0,00
Valeur brute/nette à la fin de l'exercice	0,00	36.031.559,16	4.544.584,92

NOTE XIV - AUTRES PROVISIONS

Dans le cadre de ses activités courantes, la maison-mère et ses filiales sont impliquées dans un certain nombre de litiges et procédures légales, arbitrales et administratives. Dans le contexte des litiges, une provision est seulement constituée lorsque le litige est certain ou probable et que le montant peut être estimé avec une certaine précision.

La maison-mère est membre de l'association sans but lucratif «Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg» (AGDL). Au 31 décembre 2013, l'Entreprise a constitué plusieurs tranches de la provision régulière en relation avec ce système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des déposants, qui est indépendante de sinistres individuels de membres de l'AGDL.

En outre, l'Entreprise fait face à certaines procédures d'investigation de la part des autorités de régulation sectorielles et de la concurrence qui pourraient résulter dans des sanctions éventuelles.

De ce fait, une provision au titre du passif pouvant résulter de ces procédures a été constituée dans les comptes annuels.

Par ailleurs, les autres provisions comprennent une provision pour congés non pris en fin d'année.

NOTE XV - DETTES NON SUBORDONNÉES

Les dettes non subordonnées se décomposent comme suit :

	2013	2012
Dettes envers les établissements de crédit	988.427,80	1.468.218,46
Dettes sur achats et prestations de services	98.171.487,90	125.627.208,18
Dettes envers les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	74.663,21	158.549,45
Dettes fiscales	10.454.899,97	13.015.853,64
Dettes sociales	7.206.016,85	5.160.935,87
Autres dettes	10.543.480,48	11.917.348,24
Dettes en CCP	1.974.515.577,94	1.777.803.131,65
Total	2.101.954.554,15	1.935.151.245,49

La maison-mère ainsi que les sociétés filiales du Groupe sont soumises à l'impôt sur le revenu des collectivités, à l'impôt sur la fortune, à l'impôt foncier ainsi qu'à l'impôt commercial communal.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont entériné ou quasi entériné à la date de clôture. Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. En 2013, le Groupe n'a pas comptabilisé d'impôts différés.

La maison-mère bénéficie d'un allègement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (5), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. Cet allègement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à la maison-mère. Ces sommes sont arrêtées chaque année par le Gouvernement en conseil mais ne seront prises en compte qu'au moment de la notification.

Depuis le 1er janvier 2002, l'Entreprise a réduit la charge de l'impôt sur la fortune (IF) en accord avec la nouvelle législation fiscale. Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (Réserve pour l'impôt sur la fortune), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

En 2012, la maison-mère avait élargi son périmètre d'intégration fiscale en y intégrant sa filiale POST Telecom S.A. et P&T Capital S.A.

Un report de bonifications d'impôts pour investissements de EUR 2,97 mio et une imputation d'une bonification pour investissement audiovisuel de EUR 1,89 mio, ainsi que l'incidence financière des missions spéciales imposées à l'Entreprise de EUR 14,50 mio, imputées sur la quote d'impôts, ont résorbé intégralement le montant de l'impôt sur le revenu des collectivités dû. Seul l'impôt minimal sur le revenu des collectivités est dû. Un crédit de bonification de EUR 38,03 mio est reporté sur les exercices futurs.

Au 31 décembre 2013, les provisions pour impôts (IRC et ICC) ont été considérées comme dettes fiscales et ont été classées ainsi sous cette rubrique.

Les dettes en CCP de la maison-mère sont composées d'une part de la dette envers l'Etat pour un montant de EUR 968,49 mio et, d'autre part, de la dette envers les clients tiers pour un montant de EUR 1.156,12 mio.

NOTE XVI - PERSONNEL

Au courant de l'exercice 2013, le Groupe a employé 3.959 personnes en moyenne, réparties de la manière suivante :

	2013	2012
Salariés	2.205	2.110
Fonctionnaires et assimilés	1.727	1.785
Cadres	27	28
Total	3.959	3.923

Au 31 décembre 2013, le poste des frais de personnel se décompose comme suit :

	2013	2012
Salaires	233.740.763,45	222.933.780,33
Charges sociales	28.443.319,65	28.200.784,88
Pensions complémentaires	163.814,33	361.550,86
Autres charges sociales	540.382,40	0,00
Total	262.888.279,83	251.496.116,07

NOTE XVII - COMPTE DE RÉGULARISATION

- 1) Comptes de régularisation (actif)
Cette rubrique indique les charges payées d'avance ainsi que les rémunérations payées d'avance.
- 2) Comptes de régularisation (passif)
Cette rubrique indique les produits perçus d'avance.

NOTE XVIII - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La maison-mère et ses filiales sont soumises à l'impôt sur le revenu des collectivités, à l'impôt sur la fortune, à l'impôt foncier ainsi qu'à l'impôt commercial communal.

Le poste «Impôts sur le résultat» se décompose de la façon suivante :

	2013	2012
Impôt sur le revenu des collectivités pour l'exercice courant	6.042.940,16	3.270.890,76
Impôt commercial communal pour l'exercice courant	3.020.050,31	2.578.348,94
Régularisation d'impôt sur le résultat des exercices antérieurs	(308.112,35)	(600.620,93)
Retenue à la source pour impôts étrangers	414.668,14	359.994,54
Total	9.169.546,26	5.608.613,31

Un crédit de bonification d'impôts de EUR 38,03 mio est reporté sur les exercices futurs. Le Groupe n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts différés au titre de ces bonifications.

NOTE XIX - RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de surveillance s'élève à EUR 1.081.697,07.

La maison-mère n'a pas accordé de crédits ou avances aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

Les honoraires (hors TVA) concernant les prestations délivrées durant l'exercice à la maison-mère et ses filiales par Ernst & Young S.A. se présentent comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Contrôle légal des comptes annuels et consolidés	169.460,00	140.157,75
Autres services d'assurance	88.000,00	88.000,00
Service de conseil fiscal	0,00	0,00
Total	257.460,00	228.157,75

NOTE XX - CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles proviennent essentiellement des corrections de valeur exceptionnelles sur les immobilisations corporelles et incorporelles cédées ou mises au rebut et des corrections de valeurs sur créances irrécouvrables.

NOTE XXI - CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires entre produits et territoires se présente comme suit au 31 décembre 2013 en millions d'EUR :

	Recettes nationales	Recettes internationales	Totaux
Services de télécommunications	452,60	20,33	472,93
Services postaux	146,73	14,60	161,33
Services financiers postaux	21,27	1,32	22,59
Autres	20,51	0,00	20,51
Total	641,11	36,25	677,36

Les recettes nationales sont perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger.

Les recettes internationales sont perçues sur les opérateurs étrangers.

NOTE XXII - PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels sont générés principalement par des indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de la maison-mère par des tiers et par des articles vendus par les bureaux postaux ainsi que par la vente d'immeubles, de matériel et d'équipements divers de la maison-mère, de la régularisation de cartes prépayées expirées ainsi que dans une moindre mesure au remboursement AGDL dans le contexte du sursis de paiement de plusieurs banques islandaises de la place.

NOTE XXIII - ENGAGEMENTS

Pour les opérations de leasing financier un montant de EUR 7,45 mio a été engagé. Quant aux baux de locaux le Groupe s'est engagé pour un montant de EUR 0,12 mio, couvrant la durée restante des baux.

Par ailleurs ont été signées des garanties bancaires pour un montant total de EUR 0,62 mio et des garanties locatives pour un montant total de EUR 0,80 mio.

D'autre part, le Groupe EPT a passé des commandes non encore réalisées au 31 décembre 2013 pour un montant résiduel de EUR 87,26 mio pour des acquisitions de biens immobilisés, ainsi que pour des achats de matériel et prestations de services.

Dans le cadre de l'exécution de différents projets, le Groupe s'est porté garant pour la bonne fin de ceux-ci et ceci pour un montant de EUR 2,23 mio.

Dans le cadre de sa stratégie nationale pour les réseaux à ultra-haut débit, le Gouvernement a fixé des objectifs quantitatifs et qualitatifs très ambitieux en termes de pénétration nationale des réseaux ultra-haut débits d'ici 2020 et l'Entreprise s'est engagée à accélérer la modernisation de son réseau pour se conformer à ce plan. La réalisation de ces objectifs rend nécessaire le déploiement d'un nouveau réseau d'accès fibre optique qui est fortement consommateur en capital

Finalement un certain nombre de missions spéciales postales (affranchissements à tarif réduit, distribution des quotidiens et des périodiques, etc.) sont imposées à l'Entreprise sur base de l'article 4 (1) de la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications dont l'incidence financière doit annuellement être approuvée par le Conseil de Gouvernement.

NOTE XXIV - RISQUES GÉNÉRAUX

L'Entreprise, dans le cadre de ses activités d'exploitation de réseaux mobiles et fixes est exposée à certains risques légaux ou réglementaires;

- Tout comme les autres opérateurs mobiles elle est confrontée à la procédure des demandes d'autorisations commodo/incommodo ainsi qu'à des contentieux à la mise en service et l'exploitation de stations radio émettrices GSM et UMTS. Dans l'état actuel de la législation et de la jurisprudence, il est impossible de quantifier les risques futurs en relation avec cette activité de sorte qu'il subsiste une incertitude qui ne peut pas être levée ni résolue au niveau des comptes annuels.
- Dans le cadre de ses activités de télécommunications et postales, l'Entreprise se trouve en situation d'opérateur dominant pour certaines activités et fait face à certaines procédures d'investigation de la part des autorités de régulation sectorielles et de la concurrence qui pourraient résulter en des décisions économiquement défavorables ou éventuellement en des sanctions à l'encontre de l'Entreprise.

NOTE XXV - PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées non incluses dans la consolidation sont faites à des conditions normales de marché.

NOTE XXVI - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la date de clôture ayant un impact sur les comptes annuels.

